

Commune de Notre-Dame de Bondeville

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du Conseil Municipal

(Article 48 de la loi du 5 avril 1884)

Le Conseil Municipal de Notre-Dame de Bondeville se réunira en Mairie, au lieu ordinaire des séances, salle du Conseil Municipal, le :

Lundi 26 mai 2025 à 18 heures 00

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 21 février 2025
2. Tarifs de la Taxe Locale de Publicité Extérieure (TLPE) pour l'année 2026
3. Rattachement de la Commune à la Convention Territoriale Globale Métropolitaine 2024-2028
4. Convention de partage de données à caractère nominatif dans le cadre du dispositif « Permis de louer » : autorisation de signature
5. Convention « Orchestre à l'École » : autorisation de signature
6. Renouvellement de la convention de mutualisation de la police municipale : autorisation de signature
7. Ventes sociales LOGEO : Accord du Conseil Municipal
8. Demande de subvention auprès de la Métropole Rouen Normandie dans le cadre du FACIL Culture : Autorisation
9. Approbation du règlement du cimetière municipal
10. Répartition de prise en charge des cas d'indigence entre la Ville et le CCAS
11. Actualisation de l'application du RIFSEEP
12. Modification de la période de référence du temps de travail
13. Modification des horaires d'ouverture de la Mairie au public
14. Modification du tableau des effectifs
15. Création des emplois non-permanents pour la rentrée 2025
16. Recours au contrat d'apprentissage : accord du conseil municipal
17. Affaires diverses
18. Questions diverses

Notre-Dame de Bondeville, le mercredi 14 mai 2025



Madame le Maire,

Myriam MULOT